



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 22 novembre 2016

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## VIGILANCE MÉTÉO ORANGE VENT VIOLENT ET PLUIE INONDATION

**Le mardi 22 novembre 2016 à 12h00**

La vigilance orange pour pluie-inondation est actuellement maintenue sur le département de l'Ardèche. La vigilance vent violent a été levée par Météo France.

Les vents violents d'hier et de la nuit dernière ont occasionné quelques dégâts notamment électriques. Environ 200 foyers nord ardéchois sont encore privés d'électricité. Un retour à la normale est prévu d'ici le début d'après-midi. La préfecture rappelle à la population qu'il ne faut en aucun cas toucher à des fils électriques tombés au sol.

Depuis hier, le service départemental d'incendie et de secours est intervenu environ 70 fois sur le département. La saturation en eau des sols devrait occasionner d'autres interventions aujourd'hui (inondations de caves notamment).

Météo France prévoit une baisse d'intensité des pluies tout au long de la journée de mardi et une accalmie pour la journée de mercredi. Jeudi, les précipitations devraient reprendre : elles seront principalement localisées sur les Cévennes ardéchoises.

Les bassins Beaume Chassezac et Ardèche amont, ainsi que les rivières Doux Cance et Ay sont par ailleurs passés en vigilance orange crues, ce qui signifie que tous les cours d'eau pourront connaître d'importantes crues.

S'agissant de l'état des routes, les services du Conseil départemental ne déplorent pour le moment qu'une seule route coupée sur la commune de Vogüé.

L'ensemble des transports scolaires est maintenu. Toutefois, les parents et les encadrants scolaires sont invités à s'assurer que les enfants sont bien pris en charge par le transport scolaire. En effet, en fonction des conditions climatiques locales, des retards sont ponctuellement à prévoir.

Le préfet a placé les maires, services de l'Etat et grands opérateurs en situation de veille.

La population est invitée à observer la plus grande prudence et à respecter les consignes de sécurité.

### **Conseils de comportements :**

- Limiter ses déplacements
- Etre prudent et vigilant si vous devez vous déplacer
- Etre très prudent à proximité des cours d'eau : la montée des eaux peut entraîner localement des débordements dommageables, les activités exposées au cours d'eau ainsi que les voies submersibles peuvent être perturbées

## **Avant tout déplacement, consulter :**

- La carte météorologique de Météo France : <http://www.meteofrance.com>
- État des cours d'eau : [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)
- Le serveur vocal de la préfecture : 02 52 600 902
- Le site internet Inforoutes Massif central : <http://www.inforoute-massif-central.fr>

## **Vigilance orange pour « pluie inondation »**

### **Conséquences possibles**

De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques des départements concernés. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire.

### **Conseils de comportement**

Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place. Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée. Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

### **CONTACTS PRESSE :**

Préfecture de l'Ardèche :  
Cabinet – Pôle de la communication interministérielle  
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09  
Courriel. : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)

